

[CORONAVIRUS]

Nos 3 200 collaborateurs sont mobilisés dans toute la France pour distribuer 3,2 millions de masques issus des stocks de l'Etat

Depuis le 26 février, les grossistes-répartiteurs sont en alerte maximum pour contribuer à l'effort collectif de santé publique afin de lutter contre l'épidémie du COVID-19.

OCP, numéro 1 français de la répartition pharmaceutique, est concentré sur la préparation de la distribution massive en officine de plus de 3,2 millions de masques à destination des professionnels de santé afin qu'ils puissent les transmettre aux patients malades.

Le Gouvernement a décidé la semaine dernière de déstocker 10 millions de masques chirurgicaux pour les fournir aux médecins généralistes afin de rendre possible la prise en charge des patients suspects de COVID-19 et de protéger leur entourage. L'objectif visé est de fournir aux 102 170 médecins généralistes 100 masques chirurgicaux par médecin.

OCP est engagé dans une course contre la montre. Les 43 établissements du réseau sont ainsi chargés, à compter de mardi 3 mars et ce jusqu'à samedi 7 mars, de livrer à chaque officine de son périmètre d'action 500 masques chirurgicaux. Chaque officine, identifiée comme client principal d'OCP, sera ainsi capable de délivrer la dotation de masques aux médecins qui se présenteront en officine munis d'un bon unique CNAM.

« C'est une vaste opération de répartition en urgence qui sera entreprise cette semaine, à la demande du Ministre des Solidarités et de la Santé. L'ensemble de l'entreprise est mobilisé pour gérer une telle libération de stocks. Nous allons approvisionner nos clients principaux dans toute la France, soit plus de 6 450 pharmacies à compter du 3 mars. Cette contribution opérationnelle à la stratégie de lutte contre l'introduction et la propagation du virus nécessite de notre part une organisation réactive et minutieuse pour répondre aux attentes des pouvoirs publics. Nous sommes pleinement rassemblés pour assurer ce service public qui est à l'image de ce que nous faisons quotidiennement : approvisionner les pharmacies de toute la France à tout moment et en toute circonstance » commente Hubert OLIVIER, Président du groupe OCP.

Les collaborateurs d'OCP sont fiers que l'Etat puisse s'appuyer sur leur excellence opérationnelle afin de répartir sereinement et en urgence des quantités importantes de produits de santé sur l'ensemble du territoire. OCP n'a pas, à ce stade, reçu de consignes pour gérer un réapprovisionnement des officines au-delà de cette première vague de livraisons mais se tient prêt à poursuivre sa mobilisation si cela devient nécessaire.

A propos de l'Office Commercial Pharmaceutique

OCP est à la fois **le leader et le référent historique (1924)** d'un métier dont il a longtemps défini les normes et les missions. L'entreprise est le lien indispensable entre les laboratoires et les pharmaciens en apportant la logistique pharmaceutique et des services performants qui leur permettent de tenir leur rôle d'acteurs de santé.

Aujourd'hui, l'entreprise, dirigée par son président Hubert OLIVIER, emploie **3 200 salariés dans toute la France et détient près de 32% de parts de marché. OCP distribue chaque jour 2 millions de boîtes de médicaments à 16 000 pharmacies** clientes (dont 2 000 pharmacies hospitalières), à partir d'une gamme de 36 000 références disponibles et d'un maillage territorial de **43 établissements**.

Depuis 2014, **OCP appartient au groupe McKesson, un des leaders mondiaux des services de santé et de la logistique du médicament.** OCP est aussi propriétaire de trois réseaux de pharmacies ; Pharmactiv, Pharmacie Référence et Réseau Santé qui représentent plus de 3 000 adhérents, et d'une centrale d'achats, DépoTrade.

Contacts

Clotilde LARROSE, Directrice des Affaires publiques et de la Communication

06 74 40 26 81 |
clotilde.larrose@ocp.fr

NOUS CONTRIBUONS A UNE MEILLEURE SANTE
2, rue Galien | 93587 Saint-Ouen Cedex | www.ocp.fr